



Contexte

Qu'est-ce que le « Rapport Goldstone »?

Le « Rapport Goldstone » est le nom officieux du rapport de 575 pages présenté par la Mission d'enquête de l'Organisation des Nations Unies (*Fact Finding Mission*) sur le conflit à Gaza au Conseil des droits de l'homme des Nations unies le 25 septembre 2009.

La Mission a été créée en avril 2009 par le Conseil des droits de l'homme « *pour enquêter sur toutes les violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire qui pourraient avoir été commises en tout temps dans le contexte des opérations militaires qui ont été menées à Gaza durant la période du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009, que ce soit avant, pendant ou après cette période* ». [[UNHRC](#) – notre traduction]

La Mission a publié la version finale de son rapport le 25 septembre 2009. [[UNHRC](#)]

Qui est Richard Goldstone? Qui étaient les autres membres de la Mission et quelles sont leurs qualifications?

Le chef de la Mission, le juge Richard Goldstone, est un ancien membre de la Cour constitutionnelle sud-africaine et ancien procureur en chef des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda.

Le professeur Christine Chinkin, professeur de droit international à la *London School of Economics and Political Science*, a été membre de la Mission d'enquête de haut niveau à Beit Hanoun (2008).

Mme Hina Jilani, avocate à la Cour suprême du Pakistan et ancienne représentante spéciale du Secrétaire général pour les défenseurs des droits de l'homme, a été membre de la Commission internationale d'enquête sur le Darfour (2004).

Colonel Desmond Travers, ancien officier de l'armée irlandaise, a servi sur diverses missions de paix des Nations Unies et de l'Union européenne et est membre du conseil d'administration de l'Institut pour les enquêtes pénales internationales (IICI).

Qu'est-ce que le Rapport recommande?

Le Rapport a recommandé, entre autres, que le Conseil de sécurité exige du gouvernement d'Israël et des autorités à Gaza qu'ils mènent des enquêtes appropriées et l'informe des actions prises pour sanctionner les violations dans les six mois. A défaut de ceci, et tel que déterminé par un comité d'experts, le Conseil de sécurité devrait en référer au procureur de la Cour pénale internationale.

Une mission d'enquête n'est pas une cour de justice

La mission d'enquête n'a pas le pouvoir de contraindre des témoins à comparaître, de faire témoigner sous serment, de prononcer des verdicts de culpabilité ou des sentences.

Les objections soulevées au rapport Goldstone

Le mandat de la Mission est fondamentalement vicié. Il préjuge de l'issue en exigeant seulement une enquête sur les violations israéliennes et n'a fait aucune mention des roquettes palestiniennes et des attaques au mortier.

La résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies le 12 janvier 2009 – au plus fort de l'agression israélienne contre Gaza – demandait en effet seulement la tenue d'une enquête sur les violations commises par Israël. Goldstone, comme d'autres avant lui, a refusé ce mandat initial.

Le 3 avril 2009, le président du Conseil des droits de l'homme a officiellement mis sur pied la Mission avec un nouveau mandat élargi:

« *d'enquêter sur toutes les violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire qui pourraient avoir été commises en tout temps dans le contexte des opérations militaires qui ont été menées à Gaza durant la période du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009, que ce soit avant, pendant ou après cette période.* » [[UNHRC](#) – notre traduction]

Plusieurs personnalités de renom ont refusé les invitations pour diriger la Mission en raison de son mandat vicié et biaisé.

Le mandat initial qui fut rejeté par ces personnes a également été rejeté par Goldstone. Le président du Conseil des droits de l'homme a élargi le mandat en raison des conditions fixées par Goldstone.

La Mission comprenait un membre ayant déjà déclaré Israël coupable d'avoir commis des atrocités dans une lettre publique évoquant les actions d'Israël comme des « crimes de guerre ».

Dans la lettre, Christine Chinkin, de concert avec 30 autres avocats de renommée internationale, condamnait également les roquettes tirées par le Hamas et d'autres groupes armés comme des crimes de guerre:

« *Nous condamnons les tirs de roquettes par le Hamas en Israël et les attentats-suicide, qui sont également contraires au droit international humanitaire et qui constituent des crimes de guerre. Israël a le droit de prendre des moyens raisonnables et proportionnés pour protéger sa population civile contre ces attaques. Toutefois, les modalités et l'ampleur de ses opérations à Gaza reviennent à des actes d'agression et sont contraires au droit international, malgré les tirs de roquettes du Hamas.* » [[Sunday Times, 11 janvier 2009](#) – notre traduction]

Le texte du Rapport s'en prend davantage à Israël dans ses conclusions.

Ceci est incorrect. Le Rapport documente de graves « violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international ainsi que de possibles crimes de guerre et crimes contre l'humanité » commis par Israël et par les Palestiniens.

Du côté palestinien, le Rapport constate que le meurtre et la violence physique à l'encontre de partisans du Fatah par les forces de sécurité et les groupes armés dans la bande de Gaza « constituent des violations graves aux droits de l'homme ». Il a constaté que les tirs de roquettes et de mortiers par des groupes armés dans la bande de Gaza contre Israël constituent une « attaque délibérée contre une population civile. Ces actes pourraient constituer des crimes de guerre, voire même des crimes contre l'humanité ». Le rapport a également blâmé l'Autorité palestinienne pour des allégations d' « arrestation illégale et de détention » de personnes affiliées au Hamas. [[End the Occupation](#)]

Le rapport lui-même reconnaît ne pas avoir « traité des questions liées aux problèmes de mener des opérations militaires dans des zones civiles et aux décisions douteuses prises par les soldats et leurs officiers dans le « brouillard de la bataille ».

La mission a décidé qu'il aurait été injuste d'enquêter et de faire des constatations dans les cas où des décisions avaient été prises par des soldats israéliens « dans le brouillard de la bataille ». Ce fut une position prise en faveur d'Israël et non pas contre ses intérêts.

Un des membres de la Mission, Desmond Travers, a répondu à cette accusation lors d'une entrevue:

« J'ai été un soldat pendant 42 ans et je rejette cette critique, qui semble destinée à excuser Israël des allégations de violations des lois de la guerre. J'ai pris ma retraite en tant que colonel dans l'armée irlandaise en 2001 après avoir servi dans les zones de guerre à Chypre, au Liban, en Bosnie et en Croatie, et je ne voudrais pas sous-estimer le défi du combat dans les zones civiles. Néanmoins, les armées n'ont jamais eu le luxe technologique qu'elles ont aujourd'hui quand il s'agit d'atteindre des cibles sans infliger de dommages collatéraux ».

« Il existe une notion sinistre et insensée parmi certains partisans des guerres insurrectionnelles que affirme que la lutte contre une insurrection implique que les civils soient inévitablement tués. Mais si vous donnez à l'État la possibilité d'être aveugle face à la vie des civils dans la poursuite des insurgés, ceci joue entre les mains des insurgés. Les cadavres sont « l'eau au moulin » des insurgés: si les morts sont de votre côté, ils représentent une victoire pour les insurgés et si les morts sont de leur côté, alors ce sont eux qui ont des martyrs ». [[Harper's Magazine, 29 octobre 2009](#) – notre traduction]

En fait, la Mission a été troublée par des preuves de nombreux d'actes prémédités en provenance des sphères de haut-niveau.

Conclusions: Nature, objectifs et cibles des opérations militaires israéliennes à Gaza:

1883. Les opérations militaires à Gaza ont été, selon le gouvernement israélien, soigneusement et longuement planifiées. Alors que le gouvernement israélien a tenté de dépendre ses opérations essentiellement comme une réponse aux attaques de roquettes dans l'exercice de son droit de légitime défense, la mission considère que le plan fut dirigé, au moins en partie, vers une cible différente: les gens de Gaza dans son ensemble.

1887. Le moment de la première attaque israélienne, à 11h30 durant la semaine, lorsque les enfants rentraient de l'école et les rues de Gaza étaient encombrés de gens qui vaquent à leurs occupations quotidiennes, semble avoir été calculé pour créer la plus grande perturbation et la panique généralisée chez la population civile. Le traitement de nombreux civils détenus ou même tués alors qu'ils tentaient de se rendre est une manifestation concrète de la manière dont les règles d'engagement en vigueur, les procédures opérationnelles standard et les instructions aux troupes sur le terrain semblent avoir été conçues de manière à créer un environnement dans lequel le respect de la vie des civils et la dignité humaine a été remplacé par le mépris du droit international humanitaire de base et des normes de droits de l'homme.

1889. L'échec répété de faire la distinction entre combattants et civils semblerait à la Mission avoir été le résultat des instructions délivrées aux soldats, comme décrit par certains d'entre eux, et non le résultat de défaillances occasionnelles.

1891. Il est clair selon les preuves recueillis par la Mission que la destruction des installations d'approvisionnement alimentaire, des systèmes d'assainissement de l'eau, des usines de béton et de maisons résidentielles est le résultat d'une politique délibérée et systématique par les forces armées israéliennes. Il n'a pas été effectué parce que ces objets présentaient une menace militaire ou une opportunité, mais pour rendre le processus quotidien de la vie, de façon digne, plus difficile pour la population civile.

1893. Les opérations ont été soigneusement planifiées dans toutes leurs phases. Des avis et conseils juridiques ont été donnés à toutes les étapes de la planification et à certains niveaux opérationnels lors de la campagne. Il n'y avait presque pas de fautes commises, selon le gouvernement d'Israël. C'est dans ces circonstances que la Mission conclut que ce qui s'est passé en à peine plus de trois semaines à la fin de 2008 et au début de 2009 a été une attaque délibérément disproportionnée et conçues pour punir, humilier et terroriser une population civile, radicalement diminuer sa capacité économique locale de travailler et subvenir à ses besoins primaires, et de forcer un sens de dépendance et de vulnérabilité additionnel. [UNHRC – voir la traduction partielle du Rapport Goldstone en français]

Desmond Travers ajoute:

« Nous avons été troublés par la létalité et la toxicité des armes utilisées dans la bande de Gaza, dont certaines font parties de l'arsenal de l'Occident depuis la Guerre froide, telles que le phosphore blanc, qui ont incendié 14 personnes, dont plusieurs enfants lors d'une attaque. Des fléchettes, qui sont conçues pour basculer lorsqu'elle pénètre la chair humaine afin de provoquer le maximum de dégâts, en violation stricte de la Convention de Genève, et des éclats d'obus et de munitions au tungstène hautement cancérigène, qui contiennent du tungstène sous forme de poudre. Il y a aussi tout un cocktail d'autres munitions problématiques suspectées d'avoir été utilisées ». [Harper's Magazine, 29 octobre 2009 – notre traduction]

Goldstone lui-même est cité comme disant, en ce qui concerne les méthodes de collecte de preuves de la Mission, que « s'il s'agissait d'une cour de justice, rien n'aurait été prouvé ».

La remarque est prise hors contexte. Ce que Goldstone a expliqué dans une entrevue aux médias [Jewish Daily Forward, 16 octobre 2009] est que le rapport lui-même ne constituait pas une preuve admissible devant un tribunal. En fait, le rapport demande à Israël et aux Palestiniens eux-mêmes de mener des enquêtes appropriées sur ces allégations.

Le Rapport a refusé à l'État d'Israël le droit de défendre ses citoyens contre les attaques du Hamas envers des cibles civiles en Israël.

Ceci est faux. La Mission n'a pas examiné la question du droit d'Israël d'utiliser la force militaire en premier lieu - ce qu'on appelle le *jus ad bellum* – mais seulement la manière dont ce droit fut mis en œuvre, selon les normes du droit international, une fois le conflit entamé. Ces normes - qu'on appelle le *jus in bello* - s'appliquent à tous les combattants, en tout temps, et indépendamment de savoir si le déclenchement des hostilités était «légal» ou «illégal», «juste» ou «injuste».

Le Rapport a ignoré le rôle de l'Iran et de la Syrie dans le soutien au Hamas et à d'autres organisations terroristes.

Une enquête sur la provenance de ces roquettes n'a jamais été à l'ordre du jour de la Mission et elle n'aurait pas eu les moyens ou la capacité d'enquêter sur ces allégations. Goldstone a déclaré que si le gouvernement d'Israël avait demandé à la Mission d'enquêter sur cette question, il aurait fait de son mieux pour le faire. [Entrevue sur Al Jazeera, 22 octobre 2009: [Pt 1](#), [Pt2](#)]

Le Rapport a minimisé, à plusieurs reprises, l'affirmation selon laquelle le Hamas a commis des crimes de guerre en utilisant des civils et des institutions civiles, comme les mosquées, les écoles et les hôpitaux, en tant que boucliers.

Nonobstant les appels répétés de Goldstone au gouvernement d'Israël, Israël a refusé toute coopération avec la Mission. Ce refus signifie qu'Israël n'a offert aucune information ou preuve qu'il aurait pu collecter au sujet de telles pratiques par le Hamas ou d'autres groupes palestiniens à Gaza. Toute omission de ces informations et de ces preuves dans le Rapport est regrettable, mais est le résultat de la décision d'Israël de ne pas coopérer avec la Mission d'enquête, et non une décision prise par la Mission afin de minimiser ou de jeter le doute sur de telles informations et preuves.

Bien que le gouvernement d'Israël ait prétendu publiquement que le Hamas a utilisé des civils palestiniens comme boucliers humains, il n'a identifié aucun cas où ceci aurait été fait sous la menace de la force par le Hamas ou toute autre partie.

Desmond Travers répond:

« Nous n'avons trouvé aucune preuve que le Hamas ait utilisé des civils comme otages. Je m'attendais à trouver des preuves de ceci, mais ce ne fut pas le cas. Nous n'avons également trouvé aucune preuve que les mosquées aient été utilisées pour stocker des munitions. Ces accusations reflètent les perceptions occidentales dans certains milieux que l'islam est une religion violente. Gaza est densément peuplée et est un labyrinthe de cabanes et un système de tunnels et bunkers. Si j'étais un responsable du Hamas, le dernier endroit où je stockerais des munitions serait dans une mosquée. Cet endroit n'est pas sûr, est très visible et serait probablement visé par la surveillance israélienne. Il existe de meilleures places pour entreposer des munitions. Nous avons enquêté sur deux mosquées détruites, celles où des fidèles ont été tués et nous n'avons trouvé aucune preuve que ces endroits aient été utilisés autrement que comme un lieu de culte ». [[Harper's Magazine, 29 octobre 2009](#) – notre traduction]

Le Hamas a été en mesure d'influencer significativement les résultats du Rapport en sélectionnant et vérifiant préliminairement certains des témoins et en intimidant d'autres.

Goldstone a rejeté ces allégations. [Entrevue sur Al Jazeera, 22 octobre 2009: [Pt 1](#), [Pt2](#)]

Le Rapport a été critiqué pour être trop prudent?

Richard Falk, un membre de la Commission d'enquête sur les territoires palestiniens et plus tard, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la « situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens », a objecté que:

« Le Rapport approuve la ligne principale trompeuse de la version israélienne en supposant que Israël était en état de légitime défense contre un adversaire terroriste. Le rapport décrit le succès de la trêve avec le Hamas qui avait réduit la violence dans le sud d'Israël à des niveaux très bas et attribue la rupture de cette trêve aux attaques d'Israël, le 4 novembre 2008, mais ne fait mention nulle part du lien qui semble en découler, à savoir que les attaques israéliennes ont été un exemple de crime d'agression internationale. Le Rapport a [aussi] omis de formuler des observations sur le refus israélien d'offrir une option de réfugiés à la population civile piégée dans la petite zone de combat surpeuplée que constitue la bande de Gaza ». [cité dans [Clark](#) – notre traduction]

Notes:

* En plus des liens ci-dessus, citez [[Lettre de Goldstone](#)].